

## Journées Thématiques de l'École Doctorale Humanités

# Altérité

Lundi 1<sup>er</sup> et mardi 2 juin 2026, salle des conférences de la MSHS

### Appel à communications

« L'altérité de mon prochain me comprend et m'accueille  
à condition que mon propos ait subi dans son voyage vers lui,  
une altération telle qu'il ne soit déjà plus tout à fait le mien,  
déjà plus qu'un peu le sien. »

Pierre Schneider, *Traversées, essai sur le lieu commun*, 1974.

Parler d'altérité revient à reconnaître que l'autre existe en dehors de nous-même. La notion n'est pas aisée à définir car elle est évolutive et hétérogène. Elle se manifeste de plusieurs manières à travers les différences culturelles, sociales, religieuses, linguistiques ou historiques. Elle naît de la relation tissée avec les autres. Pour la percevoir, il faut à la fois sentir une différence et l'interpréter. Cette interprétation change selon les sociétés et les époques. C'est pourquoi, il est préférable de parler plutôt d'altérité au pluriel qu'au singulier, car celle-ci se trouve au cœur des identités, des rapports de pouvoirs et de la capacité à vivre ensemble.

Venant du latin « *alteritas* » qui est aussi dérivé de « *alter* », signifiant « autre », le terme « altérité » concerne plusieurs disciplines et sujets d'étude au cours de différentes époques.

Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, avec Michel de Montaigne, les Européens ont commencé à se demander comment connaître l'autre, non plus en le considérant comme une bizarrerie, mais comme une entité à comprendre. Puis, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, l'autre est devenu une partie intégrante de la constitution du « moi » et de sa pensée : l'apparition de la psychanalyse, de la phénoménologie, de la sociologie et de l'ethnologie, parmi tant d'autres disciplines, annonce le développement d'une réflexion sur les figures de l'autre dans les sciences humaines et sociales. Claude Lévi-Strauss et Marcel Mauss en anthropologie, par exemple, ont montré que l'altérité est une relation construite socialement, culturellement et historiquement. Cette approche s'est accentuée à travers les études postcoloniales des années 1970, nourries par les travaux d'Edward Saïd, critiquant la vision occidentale dominatrice et exotisante de l'autre. Puis elle s'est prolongée avec les *Subaltern studies* et les études décoloniales, notamment grâce à Ranajit Guha et Walter D. Mignolo, permettant aux voix de l'altérité de se faire entendre.

Aujourd'hui, l'approche de l'altérité n'est plus conçue selon un cadre figé mais intègre les questions éthiques, politiques et culturelles. Pour autant, c'est une notion complexe qui

tend parfois à être simplifiée, par manque d'études contextuelles. La perception de l'autre nous éclaire-t-elle sur le monde ou seulement sur soi-même ?

### **Axe 1 : Politiques de l'altérité : déconstructions et enjeux critiques**

L'altérité peut être comprise comme une construction sociale et politique, produite, organisée et parfois contestée à travers des dispositifs, des discours, des pratiques et des représentations. Les analyses mobilisent les rapports de pouvoir qui façonnent les relations d'altérité, en explorant les constructions culturelles et historiques, les héritages coloniaux, ainsi que les perspectives féministes, *queer* ou intersectionnelles.

Ces travaux portent sur des enjeux concrets tels que les politiques migratoires, les normes de genre, les mécanismes de reconnaissance, les formes d'exclusion et de marginalisation, ainsi que sur les représentations institutionnelles, médiatiques et artistiques de l'autre.

Cette approche invite à réfléchir aux processus de déconstruction des catégories dominantes, aux stratégies de résistance et de réappropriation, et aux manières de développer des politiques de l'altérité susceptibles de renouveler les cadres de pensée et d'action. Elle encourage également des analyses innovantes, des illustrations concrètes et des pistes interdisciplinaires permettant d'approfondir la compréhension des dynamiques sociales et culturelles.

### **Axe 2 : « L'épreuve de l'étranger » : l'altérité et la traduction**

La traduction rend compréhensible une expérience à quelqu'un qui n'y a pas immédiatement accès. Cela suppose toujours un contenu premier, indéchiffrable sans le truchement de la traduction. Si la traduction est une transcription nécessaire, elle semble également fatalement entraîner une altération de l'expérience primaire. Ce défi est particulièrement important dans la traduction des oeuvres littéraires, principalement écrite, selon le mode occidental prédominant. La traduction doit être accessible au public qu'elle vise mais également être fidèle au texte d'origine. Un texte traduit rend en effet saillante l'interprétation particulière du traducteur ou de la traductrice, qui doit pourtant s'efforcer de ne pas déformer le contenu d'origine.

Si une langue raconte une histoire, transmet un héritage et porte une vision du monde, traduire n'implique-t-il pas nécessairement d'interpréter une culture ou une époque selon les attentes d'une société donnée à un moment donné ? Il faut donc trouver l'équilibre entre deux exigences contraires : maintenir l'altérité de la langue source et rester lisible dans la langue cible.

Il faut donc trouver l'équilibre entre deux exigences contraires : maintenir l'altérité de la langue source et rester lisible dans la langue cible. Mais si une langue raconte une histoire, transmet un héritage et porte une vision du monde, traduire n'implique-t-il pas nécessairement d'interpréter une culture ou une époque selon les attentes d'une société donnée à un moment donné créant ainsi un rapport de domination linguistique ? L'observation sur la « domination linguistique » est contradictoire avec les lignes suivantes.

La traduction est par excellence ce qui donne accès à l'altérité. La traduction d'un même texte en une multitude de langues permet la diversité linguistique. C'est le lieu d'une

rencontre et même un rempart à l'uniformité croissante qu'entraîne la mondialisation par le maintien du pluralisme linguistique. La traduction ouvre enfin un monde commun et accueillant l'altérité. Ainsi, en pensant par et dans la langue de l'autre, des horizons de pensées nouveaux se déploient depuis lesquels il est possible de redécouvrir sa propre langue.

### **Axe 3 : Représenter l'altérité : enjeux esthétiques et épistémologiques**

Cette entrée croise des approches culturelles, artistiques, philosophiques et historiques. Elle pose l'altérité non seulement comme un concept en soi, mais comme une construction théorique, sociale ou esthétique pour laquelle les questions de représentation sont déterminantes autant sur le plan esthétique qu'épistémologique. Un regard n'est jamais totalement neutre, ni personnel et les communications attendues peuvent décrire les processus de construction des figures de l'altérité, les mécanismes de stéréotypisation, d'exotisation ou d'objectivation, ainsi que les tentatives de reconfiguration critique de ces modes de représentation. Une attention particulière peut être portée aux contextes de production et de réception des images, ainsi qu'à la position du regard et à l'autorité des discours interprétatifs.

Mais les enjeux représentatifs nous conduisent aussi à inverser les perspectives et entrevoir comment la constitution d'une altérité peut renouveler les pratiques théoriques, politiques et artistiques. Au cœur de cet axe, les enjeux suivants sont envisagés : comment la reconnaissance d'une altérité permet-elle à cette dernière de renouveler ses formes d'expression ? En ce sens, l'altérité invite à concevoir une éthique de la représentation : en arts comme en sciences humaines, certaines pratiques plaident pour une optique inversée, un renversement des rapports qui régissent les représentations hégémoniques.

### **Axe 4 : « Soi-même comme un autre » : l'altérité, condition de définition de soi ?**

Pour se plier à ce qu'il est attendu de nous par les autres et la société, nous tendons à adopter un comportement ou des modes de pensées qui nous sont étrangères, si bien que le « moi » qui en résulte peut nous devenir étranger. Mais ces conventions comportementales ne sauraient être uniquement considérées comme une couche supplémentaire se superposant à un moi spontané et naturel. C'est plutôt une imbrication complexe qui pose la question des degrés ou d'échelles d'altérité au sein de notre personnalité.

Cet axe entend interroger les conditions de définition de l'altérité dans une relation à l'égard d'un soi, individuel, collectif et parfois hégémonique. Aussi, la question de l'altérité place-t-elle en son cœur le processus d'altérisation, c'est-à-dire la construction de la figure de l'autre par opposition ou éloignement. Toutefois, cette scission mérite d'être précisée et interrogée au regard des concepts fondateurs des sciences humaines et sociales, et particulièrement de la philosophie : la dialectique ou l'aliénation, parmi d'autres.

Plusieurs pratiques créatives et théoriques reconfigurent cependant cette relation entre soi et l'autre. L'écriture de soi, l'autoportrait et les performances de l'identité présentent parfois une altérité choisie et non subie, c'est-à-dire comme écart vis-à-vis de la norme ou de l'hégémonie. Peuvent donc être abordées toutes les situations où l'altérité au cœur de soi est la plus forte : études queer, multiculturelles... De ce fait, cet axe sollicite aussi des communications ayant trait à l'analyse d'œuvres ou de pratiques culturelles marginales.

## Axe 5 : L'altérité à l'épreuve du travail avec l'autre : méthodologies et retours d'expérience

L'altérité se situe au cœur des problématiques méthodologiques qui animent la recherche en sciences humaines et sociales : allant des entretiens aux enquêtes, en passant par l'étude d'archives ou de terrain. Cet axe invite les jeunes doctorantes et doctorants à venir présenter leur méthodologie ainsi que celles et ceux plus avancés souhaitant partager leur retour d'expérience.

De nos jours, la production exponentielle de données et de réglementations les protégeant, à l'instar des RGPD, rendent le recours à ces pratiques non neutre, notamment lorsque ces textes législatifs ne sont pas unifiés à l'échelle internationale. À ce titre, la chercheuse ou le chercheur est responsable des données produites et étudiées. Elle ou il doit donc assurer la protection de l'autre, d'autant plus lorsque les résultats de ses recherches font l'objet de publications. La question de la restitution du savoir produit par le chercheur au principal concerné se pose également. Néanmoins, une certaine distance critique doit être mise, car les informations fournies ne sauraient être considérées comme infaillibles. Il est alors nécessaire d'interroger la position de l'autre.

Finalement, qui peut étudier la réalité de l'autre ? Ce dernier est-il seul légitime ou tout un chacun peut-il se pencher sur la problématique à condition de se former aux contextes qui le concernent ?

### Orientations bibliographiques

AUGÉ Marc, *Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil, 1992.

BAKHTINE Mikhaïl, *Esthétique et théorie du roman*, trad. Daria OLIVIER, Paris, Gallimard, 1978.

BENJAMIN Walter, « La tâche du traducteur », trad. Maurice de GANDILLAC, dans Walter BENJAMIN, *Œuvres I*, Paris, Gallimard, 2000, p. 244-263.

BERMAN Antoine, *L'Épreuve de l'étranger*, Paris, Gallimard, 1984.

BHABHA Homi K, *The Location of Culture*, Londres, Routledge, 1994.

BUBER Martin, *Je et Tu*, trad. Geneviève Bianquis, Paris, Aubier, 1969.

BUTLER Judith, *Trouble dans le genre*, trad. Cynthia KRAUS, Paris, La Découverte, 2005.

DEMART Sarah, « Resisting Extraction Politics: Afro-Belgian Claims, Women's Activism, and the Royal Museum for Central Africa », dans Margareta von OSWALD, Jonas TINIUS, *Across anthropology: troubling colonial legacies, museums, and the curatorial*, Louvain, Leuven University Press, 2020, p. 142-173.

DERRIDA Jacques, *L'Écriture et la différence*, Paris, Seuil, 1967.

DONATI Caroline Sophie, « DoRANum-Aspects juridiques, éthiques, intégrité scientifique : Protection des données personnelles et RGPD dans la recherche : conséquences, obligations,

implications », *DoRANum*, publié le 16 septembre 2021, URL : <https://doi.org/10.13143/34EF-N525>.

DONALDSON Sue, KYMLICKA Will, *Zoopolis: A Political Theory of Animal Rights*, Oxford, Oxford University Press, 2011.

DYER Richard, *Blanc*, trad. Jules Sandeau, Mimésis, 1997.

FANON Frantz, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil, 1952.

GLISSANT Édouard, *Poétique de la Relation*, Paris, Gallimard, 1990.

GOFFMAN Erving, *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*, Paris, Minuit, 1975.

GUHA Ranajit, *History at the Limit of World-History*, New York, Columbia University Press, 2002.

HÉRITIER Françoise, *Masculin/Féminin : La pensée de la différence*, Paris, La Découverte, 2015.

HONNETH Axel, *La Lutte pour la reconnaissance*, trad. Pierre Rusch, Paris, Cerf, 2000.

HUSSERL Edmund, *Méditations cartésiennes*, trad. Emmanuel LEVINAS, Gabrielle PEIFFER, Paris, Vrin, 1931.

JODELET, Denise, « Formes et figures de l'altérité », dans Laurent LICATA, Margarita SANCHEZ-MAZAS, *L'Autre : regards psychosocial*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2000, p. 23-47.

LATOURE Bruno, *Face à Gaïa : huit conférences sur le nouveau régime climatique*, Paris, Odile Jacob, 1996.

« Le règlement général sur la protection des données - RGPD », CNIL, 24 mai 2016, URL : <https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>.

L'ESTOILE Benoît de, *Le goût des autres : de l'Exposition coloniale aux arts premiers*, Paris, Flammarion, 2007.

LEVINAS Emmanuel, *Totalité et infini. Essai sur l'extériorité*, La Haye, Martinus Nijhoff, 1961.

LEVINAS Emmanuel, *Altérité et transcendance*, Paris, Fata Morgana, 1995.

LÉVI-STRAUSS Claude, *Race et histoire*, Paris, UNESCO, 1952.

MAUSS Marcel, *Essai sur le don*, Paris, PUF, 1925.

MBEMBE Achille, *Critique de la raison nègre*, Paris, La Découverte, 2013.

MERLEAU-PONTY Maurice, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945.

MIGNOLO Walter, « Géopolitique de la sensibilité et du savoir. (Dé)colonialité, pensée frontalière et désobéissance épistémologique », *Mouvements*, vol. 73, n° 1, printemps 2013, p. 181-190.

MIGNOLO Walter, « Museums in the Colonial Horizon of Modernity: Fred Wilson's Mining the Museum », dans Jonathan HARRIS, *Globalization and Contemporary Art*, Hoboken, Wiley Blackwell, 2011.

RICCEUR Paul, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990.

RICCEUR Paul, *Sur la traduction*, Paris, Bayard, 2004.

SAID Edward, *L'Orientalisme*, Paris, Seuil, 1980.

SCHÜTZ Alfred, *Le Chercheur et le quotidien*, Paris, Éditions Klincksieck, 1987.

SIMMEL Georg, *Sociologie : études sur les formes de la socialisation*, trad. Lilyane DEROCHE-GURCEL, Sibylle MULLER, Paris, Presses Universitaires de France, 1999.

SPIVAK Gayatri C., « *Can the Subaltern Speak?* », dans Lawrence GROSSBERG, Cary NELSON, *Marxism and the Interpretation of Culture*, Urbana, University of Illinois Press, 1988, p. 271–313.

TAYLOR Charles, *Multiculturalisme : différence et démocratie*, Paris, Aubier, 1994.

TODOROV Tzvetan, *Nous et les autres*, Paris, Seuil, 1989.

### **Modalités de participation**

Les doctorantes et les doctorants souhaitant proposer une communication aux journées thématiques consacrées à l'altérité sont invités à soumettre une proposition en français, d'environ 500 mots, accompagnée d'une brève notice biographique de 150 mots, à l'adresse suivante : [journees.edhumanites@gmail.com](mailto:journees.edhumanites@gmail.com).

Chaque communication pourra s'inscrire dans l'un ou plusieurs des axes thématiques proposés. Le comité scientifique se réserve la possibilité d'examiner toute proposition en lien avec la thématique générale de l'altérité afin de favoriser des contributions diversifiées et ouvertes. La durée de chaque intervention sera de 20 minutes, suivie d'un temps d'échanges avec l'auditoire.

Nous vous remercions par avance pour vos propositions et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Date limite de soumission des propositions : vendredi 27 mars 2026

**Comité scientifique** : Robert BONAMY (FoReLLIS), François BRIZAY (CRIHAM), Elvire DIAZ (MIMMOC), Arnaud FRANÇOIS-MANSUY (MAPP), Éric KOCHER-MARBOEUF (CRIHAM), Vincent MICHEL (HeRMA), Nabila OULEBSIR (CRIHAM).

**Comité d'organisation** : Edem Augustin AWOUSSA (CRIHAM), Clara FLAMENT (MAPP), Lydia HAMITI (CRIHAM), Élias HÉRODY (FoReLLIS), Chiara TUANI (CRIHAM).